

## ATELIER DE CONCERTATION

Orléans Métropole – Ville d'Orléans / 14 Mars 2017

Etude du fonctionnement global des déplacements et de la logistique urbaine

Accès et usages de la zone piétonne « Centre Ancien »



## Démarche de l'étude des déplacements et de la logistique urbaine

A l'occasion de la révision du Plan de déplacements urbains (PDU) d'Orléans Métropole, une étude a été lancée par les services d'Orléans Métropole sur le fonctionnement global des déplacements dans le secteur de l'intra-mails et des livraisons sur le même secteur et sur le secteur de l'agglomération.

### **La démarche proposée est la suivante :**

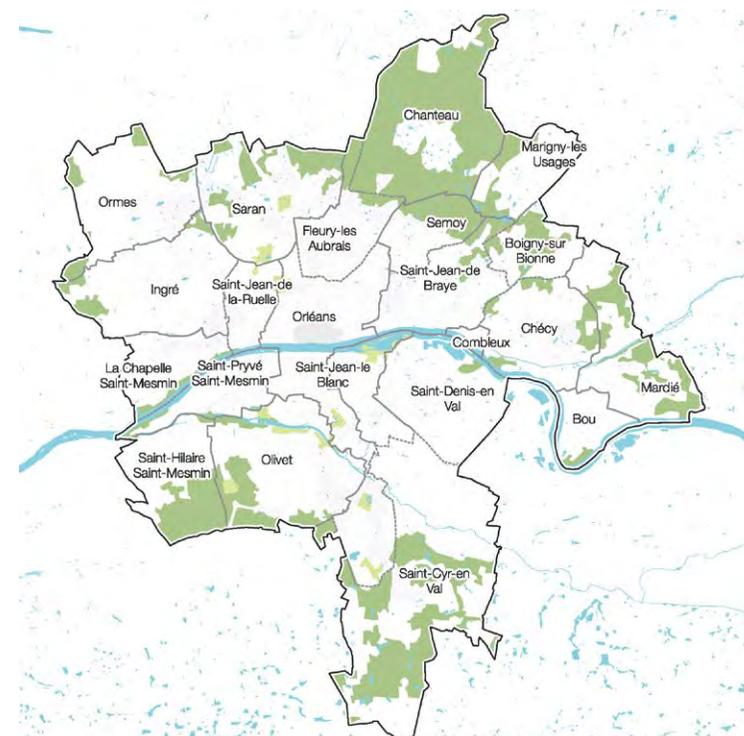
- établir un diagnostic du fonctionnement actuel des déplacements et des livraisons;
- définir les enjeux et les objectifs ;
- déterminer les contraintes et les marges de manœuvre ;
- générer et évaluer des scénarios d'organisation des déplacements ;
- proposer un scénario et des actions accompagnant sa mise en place.

# Périmètres de l'étude

## Périmètre étude « Déplacements »



## Périmètre étude « Logistique urbaine »



Centre-ville d'Orléans



Livraisons dans le centre-ville d'Orléans

# Démarche de l'atelier de concertation

## L'atelier s'inscrit dans cette étude globale sur l'intra-mail et vise à :

- Connaître les usages des différents acteurs : commerçants, riverains, professionnels,...;
- Recenser les besoins et les souhaits de chacun ; déterminer les contraintes et les marges de manœuvre ;
- Co-construire le projet de réaménagement de l'accès à la zone piétonne du « Centre ancien ».

## Trois thèmes ont été abordés durant cet atelier d'une durée de 45 min :

- Les usages au quotidien ;
  - Les conditions d'accès ;
  - Le plan de circulation dans le « Centre ancien ».
- Pour chaque thème : les points positifs? Les points négatifs ?  
les pistes d'amélioration possibles ?

Plusieurs groupes ont été constitués. Chaque groupe a échangé pendant 15 minutes sur chacune des trois thématiques identifiées, puis un rapporteur par groupe a fait part à l'ensemble de l'atelier des principaux éléments évoqués.

# Points positifs du système de déplacements

Usages au quotidien	Conditions d'accès	Plan de circulation
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Satisfaction du système d'accès par borne avec carte d'accès</li> <li>- Accès facile pour les riverains y compris pour des durées supérieures à 30mn pour des cas particuliers (vacances,...)</li> <li>- Cadre de vie de type « village » agréable avec des commerces, des restaurants, des écoles, des musées,...</li> <li>- Rues propres malgré les dépôts de déchets</li> <li>- Espaces piétons dégagés</li> <li>- Peu de véhicules légers stationnés (respect des riverains)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour les services de secours, accès se passant globalement bien. Bonne coordination avec le poste central Sécurité de la mairie.</li> <li>- Fonctionnement avec des cartes d'accès.</li> <li>- Bonne répartition des bornes d'entrée et de sortie</li> <li>- Quartier calme.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bonne cohabitation de l'ensemble des usages.</li> <li>- Satisfaisant</li> </ul>

# Points négatifs du système de déplacements

Usages au quotidien	Conditions d'accès	Plan de circulation
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Stationnement de véhicules de professionnels et autres au-delà de leur besoin et plus d'une heure. Pas d'interventions de la Police.</li> <li>- Stationnement des véhicules proches des habitations et gênant l'ouverture des portes et des volets.</li> <li>- Accès difficile pour la prise de ticket à la borne.</li> <li>- Circulation élevée des véhicules et des scooters.</li> <li>- Turn-over important dans les appartements loués et méconnaissance des règles d'accès et non-respect des règles (ordures).</li> <li>- Bars : bruit et propreté des rues (mégots)</li> <li>- Encombrants sur voirie.</li> <li>- Dépose des enfants à la maternelle rue St Etienne.</li> <li>- Accès difficile pour les poids lourds (déchets, pompiers, urgences) à cause du stationnement gênant</li> <li>- Durée des chantiers trop longs pour les ravalements de façade, problèmes d'échafaudage permanents.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Stationnement gênant de certains véhicules.</li> <li>- Gêne de mobilier des bars (tables, chaises non rangées).</li> <li>- Double sens de la rue Dolet gênant.</li> <li>- Renouvellement des badges une fois par an sans être prévenu à l'avance.</li> <li>- Bornes décelées et stationnement sauvage (Place Ste Croix).</li> <li>- Entrée rue Parisie peu pratique (côté nord).</li> <li>- Entrée facile pour les camions de travaux sans autorisation, avec stationnement à la semaine.</li> <li>- Passage de véhicules entre les bornes en pierre (smart, twizy).</li> <li>- Stationnement en bordure de la place de la République.</li> <li>- Conditions d'accès difficile pour les PMR en voiture.</li> <li>- Accès difficile pour déposer les enfants à la crèche ou école située rue de la Charpenterie : cohabitation piétons, vélos, voitures.</li> <li>- Stationnement sauvage îlot Calvin.</li> <li>- Stationnement gênant en cas d'urgence- évacuation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bruit de certains véhicules (scooters,...).</li> <li>- Rue de la Cholerie très pratiquée car nombreuses sorties par la borne Place du Chatelet Nord à proximité.</li> <li>- Accès rue de Bourgogne le soir.</li> <li>- Circulation rue St Etienne pour déposer les enfants.</li> </ul>

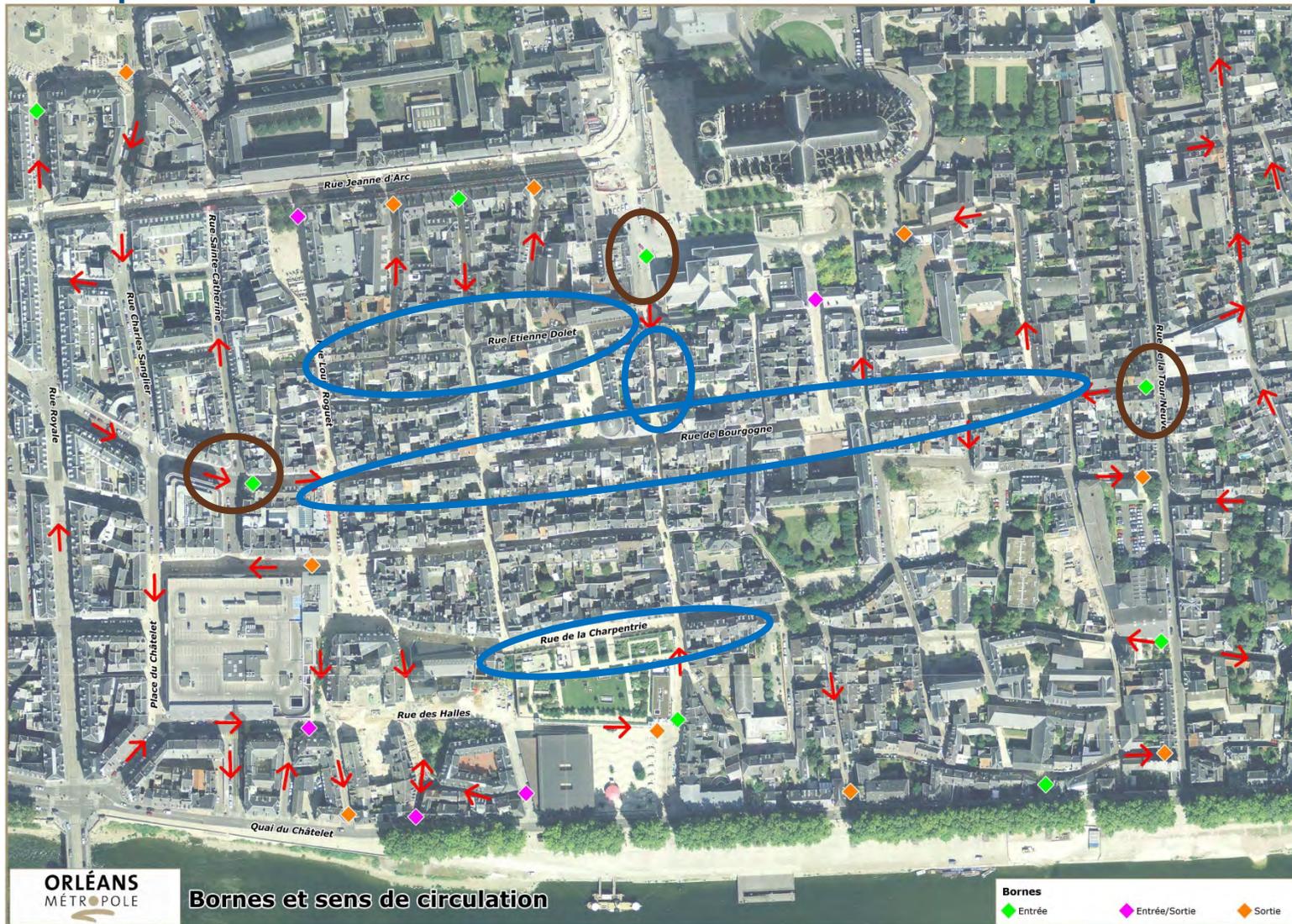
## Propositions d'amélioration du système de déplacements

Usages au quotidien	Conditions d'accès	Plan de circulation
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer les contrôles de la durée de stationnement.</li> <li>- Patrouilles municipales à vélo à privilégier.</li> <li>- Renforcer les contrôles des accès (badge en entrée et en sortie, paiement si temps dépassé, badges de couleur selon riverains, commerçants, services,...).</li> <li>- Participation au nettoyage des rues par les propriétaires des bars, aménager des cendriers à l'extérieur des bars.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévention-pédagogie sur les conséquences induites du stationnement sauvage en terme de secours des personnes.</li> <li>- Verbaliser les voitures en réel excès d'e stationnement.</li> <li>- Autoriser des véhicules plus petits adaptés aux rues étroites (bennes à ordures).</li> <li>- Restreindre la circulation uniquement aux véhicules électriques</li> <li>- Rappel à envoyer aux riverains pour informer du renouvellement prochain des badges.</li> <li>- Positionnement des bornes rue de Bourgogne et rue Parisie à revoir.</li> <li>- Réparation plus rapide des bornes.</li> <li>- Prévoir des bornes qui empêchent l'entrée de voitures qui « collent » pour entrer (« petit train ») et avec des caméras dans les totems.</li> <li>- Laisser la sortie Châtelet nord pour la rue du Poirier.</li> <li>- Entrée rue Parisie (côté nord) : avoir une borne d'entrée et de sortie ou juste de sortie.</li> <li>- Aménager des places PMR dans certaines rues.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer la signalétique sur le sens d'entrée et de sortie des bornes et sur la limitation de vitesse.</li> <li>- Remettre en sens unique la rue Dolet.</li> <li>- Mettre la rue Parisie en sens unique.</li> <li>- Fermeture de la rue de la Charpenterie durant les périodes d'entrée et de sortie des élèves.</li> <li>- Fermer la rue de Bourgogne à la circulation du jeudi au samedi soirs.</li> <li>- Avoir une borne d'entrée et de sortie rue de Bourgogne Ouest à l'angle avec la rue Sainte Catherine.</li> <li>- Tour de la Cathédrale intégré dans le centre ancien</li> <li>- Limiter les accès à l'îlot Calvin.</li> <li>- Proposer un circuit Police régulier</li> </ul>

## Éléments saillants de l'atelier

- **UN ASPECT VILLAGE RECONNU COMME UNE RÉUSSITE, UNE QUALITE DE VIE GLOBALEMENT SATISFAISANTE**
- **LE CONTRÔLE AU NIVEAU DES ACCES A LA ZONE ET DE LA DUREE DE STATIONNEMENT ET DES ZONES DE STATIONNEMENT**
- **LA VITESSE DES VEHICULES**
- **LES PANNEAUX D'INFORMATION/SIGNALISATION DE POLICE AU NIVEAU DES ENTREES ET SORTIES DES BORNES**
- **LE RENOUVELLEMENT DES BADGES**
- **LES VEHICULES DE PETITS GABARITS ET ELECTRIQUES (BRUIT)**
- **LA RESTRICTION DE CIRCULATION DANS CERTAINES RUES ET A CERTAINES PERIODES**
- **LA PROPRETE DES RUES A AMELIORER ET NOTAMMENT EN LIAISON AVEC LES BARS**

# Propositions de modifications du plan de circulation



- Rue Parisie : mettre en sens unique la partie à double sens
- Rue Dolet : mettre en sens unique
- Rue Charpentrie : interdire la circulation durant les périodes d'entrée et sortie des élèves
- Rue de Bourgogne : interdire la circulation le soir du jeudi au samedi
- Rue de Parisie et rue de Bourgogne/ Ste Catherine : mettre une borne d'entrée et de sortie
- Rue de Bourgogne/Tour Neuve et rue Parisie : emplacement de la borne d'appel à revoir
- Rue Parisie : positionnement des plots

## Transitec

### Valérie BERTHOD

Chef de projet  
valerie.berthod@transitec.net

### Théodore CHICHE

Ingénieur d'études  
theodore.chiche@transitec.net

TRANSITEC Ingénieurs-Conseils

28 rue Sainte Foy · F-75002 PARIS

T +33 (0)1 43 48 36 59 · F +33 (0)4 72 37 88 59

paris@transitec.net · www.transitec.net

